

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 29
DU 17 Mars 2025**

(article L.2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales)

**2025-719 CONSEIL MUNICIPAL – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JANVIER
2025 - APPROBATION**

Le Conseil :

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2025.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

**2025-720 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Le Conseil :

PREND ACTE des décisions prises par M. le Maire ou son Représentant et listées en
annexe.

CERTIFIÉ CONFORME.

**2025-721 LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES – MODIFICATION DES
MONTANTS DE PRISE EN CHARGE - DESTRUCTION DES NIDS –
CONVENTION AVEC LE GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DE
L'ORNE**

Le Conseil :

1 - PREND ACTE du désengagement du Conseil Départemental dans le financement du
Plan de Lutte contre le Frelon Asiatique à partir de 2025 ainsi que du
versement de 10 € au titre des frais de participation par demande de
destruction de nid ;

2 - DECIDE le maintien de la prise en charge financière par la Ville à hauteur de 33%
plafonné à 50€ ;

3 - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention telle
qu'exposée ci-dessus et toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

2025-722 APPEL A PROJETS CITEO « EMABALLAGES HORS FOYERS » – CONVENTION AVEC LE SIRTOM, LES COMMUNES DE CONDE EN NORMANDIE, LE GRAIS, MESNIL HUBERT SUR ORNE ET SAINT PIERRE D'ENTREMRONT

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** la convention de groupement pour le déploiement de la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation Hors Foyer ;
- 2 - AUTORISE** le Maire à signer ladite convention avec le SIRTOM et les communes membres du groupement à l'appel à projet ci-jointe annexée.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-723 AMÉNAGEMENT RUE DE LA GEROUDIÈRE

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** le projet d'aménagement (PRO) ;
- 2 - APPROUVE** le coût prévisionnel de l'opération ci-dessus ;
- 3 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs au projet.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-724 INSTALLATION CLASSÉE – EXTENSION D'UN CHEPTEL LAITIER ET D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION – COMMUNE DE CERISY BELLE ÉTOILE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil :

- EMET** un avis favorable au dossier concernant l'extension d'un cheptel laitier et d'une unité de méthanisation situés sur le territoire de la commune de Cerisy Belle Etoile.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-725 PROJET D'IMPLANTATION D'UN RELAIS TELEPHONIQUE CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES SUR LA PARCELLE SITUEE AU LIEU-DIT LA FOUQUERIE – REFERENCE CADASTRALE CI 142

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** la mise à disposition d'une partie de la parcelle CI 142 pour une surface d'environ 70 m² ;
- 2 - APPROUVE** le bail annexé ;
- 3 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le bail avec la société CELLNEX France INFRASTRUCTURES.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-726 PROJET D'IMPLANTATION D'UN RELAIS TELEPHONIQUE CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES SUR LA PARCELLE SITUEE RUE PIERRE HUET DANS LE SITE SPORTIF SAINT SAUVEUR – REFERENCE CADASTRALE CL 87

Le Conseil :

- 1 - APPROUVE** la mise à disposition d'une partie de la parcelle CL 87 pour une surface d'environ 70 m² ;
- 2 - APPROUVE** le bail annexé ;
- 3 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le bail avec la société CELLNEX France INFRASTRUCTURES.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-727 MUSEE DU CHATEAU DE FLERS – ANIMATION « FETE TON ANNIVERSAIRE AU MUSEE »

Le Conseil :

- 1 - ADOPTE** ce règlement de l'animation « Fête ton anniversaire au musée » ;
- 2 - FIXE** un tarif nul (0€) pour cette animation.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-728 MUSEE DU CHATEAU DE FLERS – TARIFS 2025

Le Conseil :

- ADOPTE** les tarifs ci-dessus exposés.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-729 PERSONNEL COMMUNAL - EMPLOIS PERMANENTS - TABLEAU DES EFFECTIFS : ACTUALISATION 2025-03

Le Conseil :

- 1 - MODIFIE** le tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus exposées ainsi qu'en annexe ;
- 2 - PREND** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants ;
- 3 - PREVOIT** que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf délibération particulière ;
- 4 - PRECISE** qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Social Territorial ;
- 5 - PREVOIT** une actualisation des conventions de mutualisation dans les sens des dispositions décrites ;
- 6 - AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs et les conventions nécessaires à la mise en œuvre des présentes.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

2025-730 DISPOSITIF TREMLIN VERS L'EMPLOI : ACTUALISATION 2025-01

Le Conseil :

- 1 - MODIFIE** le tableau des accueils des apprentissages dans les dispositions ci-dessus exposées au 1^{er} avril 2025 ;
- 2 - CHARGE** Monsieur le Maire de mobiliser les divers partenaires institutionnels concernés par ce dispositif afin de rechercher des candidats ;
- 3 - NOTE** que la présente délibération est présentée concomitamment devant les deux assemblées délibérantes de la Ville et de l'Agglo, en raison de la mutualisation forte des services et du dispositif commun du tremplin vers l'emploi ;
- 4 - AUTORISE** le cas échéant, Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes conventions ou tous les documents requis pour la mise en œuvre ce programme ;
- 5 - SOLLICITE** la participation des instances et organismes susceptibles d'appuyer financièrement la collectivité dans la mise en œuvre de ce programme ;
- 6 - PREND** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants, en recettes et dépenses.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.

**2025-731 PERSONNEL COMMUNAL • PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE •
CONVENTIONNEMENT AVEC LE GROUPEMENT D'ENTRAIDE DES
TERRITORIAUX • SUBVENTION 2025**

Le Conseil :

- 1 - ATTRIBUE** au Groupement d'Entraide des Territoriaux une subvention d'un montant de **74 508 euros** au titre de l'exercice en cours ;
- 2 - PREVOIT** les crédits correspondants.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

2025-732 DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - MODIFICATION

Le Conseil :

- 1 - CONFERE** à Monsieur le Maire délégation pour procéder à la conclusion d'avenants aux marchés publics et accords-cadres passés selon une procédure formalisée dès lors que ceux-ci n'ont pas d'incidences financières ;
- 2 - PRECISE** que les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation seront prises en cas d'empêchement du Maire, par le Maire-adjoint concerné ;
- 3 - DIT** que les autres délégations du conseil municipal au Maire restent inchangées ;
- 4 - ACTUALISE** le tableau recensant les délégations du conseil municipal au Maire.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

2025-733	FLERS – CONVENTION RELATIVE AU PROJET D'HOTEL COMMUNAUTAIRE DE FLERS AGGLO DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION ET L'EXTENSION DE L'HOTEL DE VILLE DE FLERS – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO
-----------------	---

Le Conseil :

- 1 - SOLLICITE** de Flers Agglo un fonds de concours correspondant à 25 % du montant total des dépenses H.T ;
- 2 - AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée ;
- 3 - PRECISE** que ce fonds de concours sera versé en trois fois, comme suit :
- 1^{er} acompte de 1.000.000 € en 2025
 - 2^{ème} acompte de 1.000.000 € en 2026
 - le solde ((montant total des dépenses HT * 25 %) moins les 2 acomptes) sera versé à réception d'un état récapitulatif des dépenses, en 2027 ;
- 4 - PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2025.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ.